

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 31 janvier-2 février 2005

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2005/7-A
20 décembre 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 10208.0, ACTIVITÉ 2

Amélioration de l'éducation par
l'alimentation scolaire – révision
budgétaire No 3

Coût (dollars E.-U.)			
	Budget initial	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires	5 861 071	8 961 017	14 822 088
Coût total pour le PAM	10 419 432	17 492 922	27 912 354

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour
l'Afrique orientale et centrale (ODK):

M. H. Arthur

Attachée de liaison principale, ODK:

Mme F. Nabulsi

tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

1. Au titre du programme de pays 10208.0 établi pour l'Éthiopie, l'activité 2 d'alimentation scolaire est actuellement approuvée en faveur de 110 000 écoliers.
2. Conscient des bienfaits des activités d'alimentation scolaire du PAM, et suite aux résultats positifs obtenus par le programme mené tout au long de 2003 par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en faveur de 160 000 enfants¹, le Gouvernement éthiopien a demandé à ce qu'un élargissement de l'alimentation scolaire à 400 000 enfants supplémentaires soit prévu dans l'appel commun de 2004 des partenaires humanitaires. En conséquence, le PAM a mobilisé les ressources nécessaires qui seront fournies au titre de l'opération d'urgence 10030.3 couvrant l'année scolaire 2004–2005. À la fin du mois de juin 2005, le bureau de pays mettra en oeuvre une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR). Le programme de pays 10208.0 se poursuivra jusqu'en décembre 2006.
3. L'alimentation scolaire n'est pas une composante de l'IPSR. La présente révision budgétaire, qui complète l'activité 2 du programme de pays 10208.0, s'avère nécessaire pour pouvoir fournir des repas scolaires aux actuels bénéficiaires de l'opération d'urgence 10030.3, au nombre de 400 000, tout en tenant compte des besoins accrus correspondant à l'augmentation des inscriptions.
4. 24 851 tonnes de produits supplémentaires, représentant un coût additionnel de 17,5 millions de dollars E.-U., sont donc nécessaires pour la période de 16 mois allant de septembre 2005 à décembre 2006.

JUSTIFICATION DE L'ELARGISSEMENT ET DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

Résumé des activités de projet

5. Le programme de pays 10208.0 établi pour l'Éthiopie a été approuvé par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2002, pour une durée de quatre ans allant de 2003 à 2006.
6. Les objectifs de l'activité d'alimentation scolaire au titre de la présente révision budgétaire sont les mêmes que ceux qui sont énoncés dans le programme de pays 10208.0 pour l'activité 2: i) contribuer à augmenter les inscriptions, stabiliser la fréquentation et réduire les abandons, en particulier des enfants des populations pastorales et des filles, et ii) améliorer la capacité de concentration des écoliers et leur participation en classe en soulageant la faim immédiate et en améliorant l'apport en micronutriments.
7. Ces objectifs correspondent à la priorité stratégique 4, qui est de faciliter l'accès à l'éducation et de réduire l'inégalité entre les sexes.
8. Toutes les activités menées au titre du programme de pays 10208.0 incorporent les priorités de gestion du PAM.

¹USAID a mené à bien un programme d'alimentation scolaire d'une durée d'un an, avec comme partenaires d'exécution des organisations non gouvernementales (ONG). Dans le cadre du présent programme de pays, USAID a conclu un accord bilatéral avec le PAM prévoyant que ce dernier assure la prestation de tous les services d'achats et de logistique associés à l'opération.



9. L'alimentation scolaire est reconnue comme étant stratégique pour réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement visant à assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015; elle est citée comme telle dans le projet du Millénaire, au titre duquel une évaluation sectorielle des besoins est actuellement menée en Éthiopie y compris dans le secteur de l'éducation. L'alimentation scolaire a été identifiée comme ayant un caractère stratégique important pour l'éducation par l'équipe spéciale du Millénaire sur la faim lors d'une mission effectuée en Éthiopie en juillet 2004.
10. La phase II du Programme de développement du secteur de l'éducation en Éthiopie pour 2002-2005 mentionne l'alimentation scolaire comme étant un moyen d'encourager les enfants à aller à l'école, en particulier ceux des populations pastorales.
11. L'alimentation scolaire reçoit un soutien appuyé de la communauté des donateurs en Éthiopie. La mission conjointe d'examen des résultats obtenus par l'alimentation scolaire, effectuée en 2003 par le gouvernement et des donateurs, a réuni des informations en ce qui concerne l'amélioration et la stabilisation du taux d'inscription des garçons et des filles dans les zones touchées par la sécheresse, l'accent étant mis sur les zones pastorales. Le rôle de l'alimentation scolaire a en outre été reconnu lors de la réunion annuelle d'examen de la situation de 2004 rassemblant le gouvernement et les donateurs, au cours de laquelle il a été constaté que les taux d'abandon avaient diminué et que la fréquentation des filles avait augmenté dans les zones où des repas scolaires étaient fournis.
12. L'alimentation scolaire a un véritable impact dans les écoles. L'analyse des données tirées du système d'information de gestion pour l'éducation du Ministère de l'éducation montre que le taux moyen d'inscription annuel dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM a augmenté de 14,8 pour cent, contre 10,5 pour cent dans les écoles n'en bénéficiant pas situées dans les mêmes régions. Lors de la période de sécheresse particulièrement grave de 2001 à 2003, le taux d'inscription brut a augmenté de 4 pour cent dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM, alors qu'il a baissé d'1 pour cent dans les autres écoles situées dans les mêmes régions. Le taux d'abandon dans les écoles bénéficiant d'une aide a été ramené à 12 pour cent entre 2002 et 2003, alors que la moyenne nationale était de 17 pour cent.
13. On continuera de fournir dans les écoles un repas scolaire aux bénéficiaires pendant approximativement 100 jours par semestre. Dans le but d'augmenter le nombre de filles inscrites dans les zones pastorales, une ration à emporter composée de 8 litres d'huile végétale sera distribuée à environ 40 000 filles qui viennent en classe pendant 80 pour cent de l'année scolaire, dans les régions où l'écart entre les sexes est plus élevé que la moyenne nationale, qui est de 20 points de pourcentage. Dans les régions où cette initiative n'est pas mise en oeuvre, cet écart est inférieur à 15 points de pourcentage.

BENEFICIAIRES

14. Le nombre actuel de bénéficiaires, à savoir 500 000, a été calculé sur la base des inscriptions comptabilisées en juin 2004. Sachant qu'il est prévu que le taux d'inscription augmente de 15 pour cent par an, le nombre de bénéficiaires devrait passer à 575 000 en septembre 2005; atteindre 661 250 en février 2006, en hausse de 15 pour cent supplémentaires; et se stabiliser jusqu'en décembre 2006. Sur ce nombre, 110 000 continueront d'être pris en charge au titre de l'activité 2 du programme de pays 10208.0; le reste sera couvert par le complément budgétaire proposé ici (voir le tableau 1).
15. Étant donné que le PAM oeuvre dans les régions où l'écart entre les sexes est plus élevé que la moyenne nationale, ses activités visent à réduire, plus qu'à éliminer, l'écart entre les sexes pour le ramener au niveau de la moyenne nationale de 20 points de pourcentage.



TABLEAU 1: VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR SEMESTRE						
Semestre	Activité 2 initiale du programme de pays 10208.0			Activité 2 après la révision		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
sept. 2005-janv.2006	44 110	65 890	110 000	241 500	333 500	575 000
fév.-juin 2006	44 110	65 890	110 000	277 725	383 525	661 250
sept.-déc. 2006	44 110	65 890	110 000	277 725	383 525	661 250
Moyenne	44 110	65 890	110 000	265 650	366 850	632 500

Modalités d'exécution

16. La stratégie d'exécution restera globalement inchangée, mais on s'attachera davantage à renforcer l'appropriation de l'alimentation scolaire par les communautés en lançant une initiative appelée *Children in Local Development* (CHILD-Les Enfants dans le développement local). Cette initiative s'appuie sur les bons résultats obtenus par la méthode de planification participative à l'échelle locale (PPL) mise au point par le PAM et le Ministère de l'agriculture dans le cadre de l'activité de gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables, menée au titre de l'activité 1 du programme de pays 10208.0. Les communautés recevront des outils de planification pour leur permettre d'identifier et de hiérarchiser leurs besoins, pour ensuite élaborer des plans au niveau des écoles. Le PAM mettra à disposition des fonds pour l'exécution de ces plans, mais il est prévu à long terme d'imputer le financement aux budgets régionaux et de l'intégrer ainsi dans la planification régionale. Une autre composante de cette initiative vise à mieux faire connaître aux communautés les bienfaits de l'éducation, en insistant sur le fait qu'il est important que les enfants, notamment les filles, acquièrent des rudiments en calcul et en lecture ainsi que dans les domaines de l'hygiène et de la santé.
17. Les partenariats avec d'autres institutions continueront d'avoir la priorité, tels que ceux qui existent actuellement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à l'intérieur du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Les activités comprennent la construction de salles de classe supplémentaires et de latrines séparées pour les filles et les garçons; l'installation d'arrivées d'eau; la fourniture d'uniformes pour les filles, de matériel scolaire et de livres de classe; l'éducation sanitaire et des vaccinations.
18. Suite à l'introduction en 2003 de la gestion axée sur les résultats, les résultats à court et à plus long terme et l'impact de l'alimentation scolaire ont été clairement énoncés (voir le tableau 2). Des indicateurs, des objectifs et des moyens de vérification ont été mis au point pour chaque résultat à court et à plus long terme.



TABLEAU 2: CHAÎNE DE RÉSULTATS

Résultats à court terme (2003-2006)	Résultats à plus long terme (d'ici 2006)	Impact (après 2007)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Une ration alimentaire complète est reçue et distribuée dans les écoles en temps voulu, ce qui contribue à apaiser la faim immédiate. 2. Un système d'incitation à l'intention des filles est mis en place et appliqué dans les écoles retenues. 3. Des comités communautaires avec une représentation équilibrée des hommes et des femmes sont créés et formés pour assurer la gestion des distributions régulières de vivres. 4. Des activités complémentaires (qualité de l'enseignement, sensibilisation des communautés aux bienfaits de l'éducation, parité hommes-femmes, VIH/SIDA et autres questions pertinentes) sont mises en place dans les écoles grâce à l'établissement de liaisons internes et de partenariats externes. 5. Les capacités des organismes de contrepartie, nécessaires pour promouvoir et exécuter des programmes d'alimentation scolaire, sont renforcées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les filles et les garçons sont inscrits dans les écoles bénéficiant de l'aide, vont en classe et complètent leur scolarité. 2. Le gouvernement et les communautés démontrent leur engagement accru et leur capacité à s'attaquer au problème de l'éducation avec l'appui de l'alimentation scolaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les ménages des zones exposées à l'insécurité alimentaire investissent dans l'éducation des enfants, en particulier des filles.

3. BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

19. Le tableau 3 indique le nombre de bénéficiaires actuels et supplémentaires ainsi que les besoins en produits alimentaires pour la période allant de septembre 2005 à décembre 2006.

TABLEAU 3: BESOINS EXISTANTS ET SUPPLÉMENTAIRES, SEPTEMBRE 2005-DÉCEMBRE 2006

Semestre	Besoins initiaux du programme de pays 10208.0, activité 2 (tonnes)				Besoins supplémentaires (tonnes)				Besoins totaux (tonnes)			
	Bénéficiaires	Aliments composés	Huile vég.	Sel	Bénéficiaires	Aliments composés	Huile vég.	Sel	Bénéficiaires	Aliments composés	Huile vég.	Sel
sept.05-janv. 06	110 000	1 650	146	33	465 000	6 975	519	140	575 000	8 625	665	173
fév.-juin 06	110 000	1 650	146	33	551 250	8 269	571	165	661 250	9 919	717	198
sept.-déc.06	110 000	1 650	146	33	551 250	8 269	571	165	661 250	9 919	717	198
Total		4 950	438	99		23 513	1 661	470		28 463	2 099	569

Note: les besoins en huile végétale comprennent une ration à emporter pour 40 000 filles par semestre. Sur les 1 661 tonnes indiquées ci-dessus, le Gouvernement canadien fournira 793 tonnes en vertu de la révision budgétaire No 2², ce qui laisse un solde de 868 tonnes à mobiliser au titre de la présente révision budgétaire.

² La révision budgétaire No 2 d'octobre 2004 a permis d'ajouter 793 tonnes d'huile végétale à l'assortiment alimentaire prévu dans le projet et de revoir le taux TTEM.



20. Les modalités de distribution de l'aide alimentaire restent inchangées par rapport à celles qui sont déjà en place: le PAM livrera les vivres aux centres principaux; le Ministère de l'éducation et les Bureaux régionaux de l'éducation seront chargés de leur livraison dans les écoles et de la gestion globale de l'alimentation scolaire.
21. Les taux s'appliquant au transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM) ont été revus en juin 2004; le taux révisé de 120,46 dollars par tonne sera utilisé dans la présente révision budgétaire.
22. Le PAM s'efforcera d'acheter des produits sur place, si des contributions en espèces sont reçues et si les conditions du marché sont favorables.

RECOMMANDATION

23. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver 24 851 tonnes supplémentaires de produits alimentaires, d'un coût pour le PAM de 17,5 millions de dollars, au titre de la présente révision budgétaire pour l'activité 2 du programme de pays 10208.0.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Huile végétale	868	924	802 032
– Sel iodé	470	100	47 000
– Mélange maïs-soja	23 513	345	8 111 985
Total, produits	24 851		8 961 017
Transport extérieur			2 812 845
Transport terrestre			778 458
Total partiel, TIEM			2 214 845
Total, TTEM			2 993 303
Autres coûts opérationnels directs			714 000
Total, coûts opérationnels directs			15 481 165
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			
Total, coûts d'appui directs			867 360
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent)			
			1 144 397
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM²			17 492 921
<p>¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits peut varier en fonction de la disponibilité des produits.</p> <p>² Les coûts d'appui indirects, représentant 7% des coûts soit 1 144 397 dollars, ne sont pas inclus dans le total.</p>			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	185 760
Personnel national des services généraux	169 600
Personnel temporaire	30 000
Heures supplémentaires	4 000
Consultants internationaux	60 000
Consultants nationaux	10 000
Voyages officiels du personnel	55 000
Formation et perfectionnement du personnel	35 000
Total partiel	549 360
Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location de locaux	50 000
Services collectifs	20 000
Fournitures de bureau	25 000
Communications et services TI	10 000
Réparation et entretien du matériel	10 000
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	25 000
Autres dépenses de bureau	18 000
Total partiel	158 000
Matériel et autres coûts fixes	
Mobilier, outils et matériel	25 000
Véhicules	105 000
Matériel TC/TI	30 000
Total partiel	160 000
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	867 360



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PPL	Planification participative à l'échelle locale
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

